



RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 01965
Numéro SIREN : 821 852 860
Nom ou dénomination : SAS LPG

Ce dépôt a été enregistré le 23/03/2017 sous le numéro de dépôt 3685



@atlantic conseil

Mr Yohann GUIBERT

4 La Pierre Blanche

44270 Saint-Etienne de Mer Morte

www.atlantic-conseil.expert

Déposé au Greffe
le 23 MARS 2017
sous le N° 3685
RCS N° 16 B 1965

EXPERT COMPTABLE D.P.L.E.
COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT DE COMMISSAIRE AUX APPORTS DE LA SAS 2LM A LA SAS LPG

EXPERT-COMPTABLE INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES PAYS DE LOIRE
COMMISSAIRE AUX COMPTES - MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE RENNES

Cabinet @atlantic conseil - **Mr Yohann GUIBERT** - 4 la Pierre Blanche. 44270 SAINT-ETIENNE DE MER MORTE
Siret 529 226 631 00024 - Code APE 6920 Z - FR 07 529 226 631 - E-mail : cabinet.ac@orange.fr - Tél 02 40 03 81 82. Fax 08 97 505 404

SOMMAIRE

I – PRESENTATION DE L'OPERATION ET DESCRIPTION DES APPORTS

I-1 Présentation de l'opération

I-2 Nature, caractéristiques et évaluation des apports

I-3 Rémunération des apports

II – DILIGENCES ET APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS

III – CONCLUSION

EXPERT-COMPTABLE INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES PAYS DE LOIRE
COMMISSAIRE AUX COMPTES - MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE RENNES

Cabinet @atlantic conseil - Mr Yohann GUIBERT - 4 la Pierre Blanche, 44270 SAINT-ETIENNE DE MER MORTE
Siret 529 226 631 00024 - Code APE 6920 Z - FR 07 529 226 631 - E-mail : cabinet.ac@orange.fr - Tél 02 40 03 81 82, Fax 08 97 505 404

SAS LPG
Société par Action Simplifiée au capital de 1 000 €
18 Rue du Patis
44690 LA HAIE FOUASSIERE
SIRET 821 852 860 00013

Rapport du commissaire aux apports
de la société 2LM Société par Action Simplifiée
à la société LPG Société par Action Simplifiée

Aux actionnaires,

En application des dispositions des articles L.223-9 et R.223-6 du Code de commerce, j'ai été désigné commissaire aux apports en date du 25 novembre 2016, par Monsieur Gilles LE GUEN et Monsieur Eddy POULARD, agissant en qualité de seuls et uniques associés en vue d'établir le présent rapport prévu par l'article L.223-9 du Code de commerce concernant les apports en nature qu'ils doivent effectuer au profit de la société SAS LPG.

Dans le cadre de cette intervention ayant pour objet l'appréciation d'une valeur, il m'appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée. A cet effet, j'ai effectué mes diligences selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes applicables à cette mission. Ces diligences ont consisté par la mise en œuvre de diligences destinées :

- à apprécier la valeur des apports,
- à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée,
- à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur au nominal des parts à émettre par la société bénéficiaire des apports.

EXPERT-COMPTABLE INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES PAYS DE LOIRE
COMMISSAIRE AUX COMPTES - MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE RENNES

I – PRESENTATION DE L'OPERATION ET DESCRIPTION DES APPORTS

I-1 Présentation de l'opération

Monsieur Gilles LE GUEN se propose d'apporter avec prise d'effet à la date de l'assemblée générale extraordinaire à la société « LPG », 23 actions de la SAS 2LM, SAS au capital de 7 700 €, dont le siège social est sis 18 Rue du Patis, 44690 LA HAIE FOUASSIERE immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 438 845 414.

Monsieur Eddy POULARD se propose d'apporter avec prise d'effet à la date de l'assemblée générale extraordinaire à la société « LPG », 20 actions de la SAS 2LM, SAS au capital de 7 700 €, dont le siège social est sis 18 Rue du Patis, 44690 LA HAIE FOUASSIERE immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 438 845 414.

I-2 Nature, caractéristiques et évaluation des apports

L'ensemble des actions apportées représente la valeur de 43 actions de la SAS 2LM, sur les 110 actions d'une valeur nominale de 70 €, entièrement souscrites et libérées, composant le capital social de cette société.

L'apport des 43 actions de la SAS 2LM est évalué à la somme globale de 430 000 € (quatre-cent-trente mille euros).

I-3 Rémunération des apports

En contrepartie, les apports ci-dessus désignés évalués globalement à 430 000 € seront rémunérés par la création de 430 000 actions de la société SAS LPG d'une valeur nominale de 1 € chacune attribuées aux actionnaires de la façon suivante :

- 230 000 actions à Monsieur Gilles LE GUEN,
- 200 000 actions à Monsieur Eddy POULARD.

II – DILIGENCES ET APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS

Les diligences mises en œuvre ont porté sur les points suivants :

- contrôle des valeurs inscrites au bilan de la société d'exploitation 2LM, avec notamment la liquidité du poste clients,
- l'analyse de la politique d'investissement et de financement des besoins de trésorerie de l'entreprise d'exploitation 2LM,
- vérification de l'exploitation de l'année en cours et de la continuité de l'exploitation, en ce sens le résultat de la situation intermédiaire au 30 septembre 2016 nous a été communiquée.

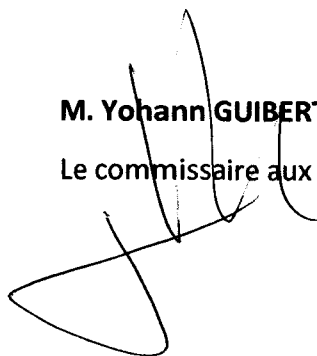
III – CONCLUSION

Sur la base de mes travaux, je conclus que la valeur des apports s'élevant à 430 000 € n'est pas surévaluée, et en conséquence, est au moins égale à la valeur au nominal des parts à émettre.

A Saint-Etienne de Mer Morte, le 15 décembre 2016.

M. Yohann GUIBERT

Le commissaire aux apports



EXPERT-COMPTABLE INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES PAYS DE LOIRE
COMMISSAIRE AUX COMPTES – MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE RENNES